

# BUDGET

## 2010



**VERSION  
RÉVISÉE**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>2. RÉTROSPECTIVE 2009 .....</b>	<b>9</b>
<b>3. LE BUDGET 2010 .....</b>	<b>13</b>
<b>3.1 Évaluation foncière et création de richesse .....</b>	<b>13</b>
<b>3.2 Dépenses .....</b>	<b>15</b>
<b>3.3 Revenus .....</b>	<b>20</b>
<b>3.4 Faits saillants de la taxation .....</b>	<b>22</b>
<b>4. FAITS SAILLANTS - PLAN TRIENNAL 2010-2011-2012 ...</b>	<b>26</b>
<i>Adopté le 14 décembre 2009</i>	
<b>5. CONCLUSION .....</b>	<b>31</b>
<b>6. LE PLAN TRIENNAL EN CHIFFRES .....</b>	<b>33</b>

Page couverture :

Membres du Conseil municipal, le jour de leur assermentation, au parc Des Ormeaux.

Photo : Daniel Jalbert.

Infographie : Publi Design.

Document publié par la Ville de Trois-Rivières.

Décembre 2009

# BUDGET

2010



**DISCOURS DU MAIRE**

# INTRODUCTION

## **POUR 2010 : UN GRAND EFFORT COLLECTIF**

Tous les observateurs le reconnaissent, même les plus critiques : à Trois-Rivières, la fusion de 2002 a été un succès. Sur cette lancée, en 2010, le Conseil municipal entend bien continuer le travail et cumuler les réussites dans tous les domaines : création de richesse, animation du milieu, services de qualité, infrastructures performantes, nouvelle image de dynamisme, etc. Pour y arriver, il faudra toutefois un effort collectif et beaucoup de solidarité, car le contexte s'annonce difficile.

En effet, les besoins sont toujours criants au niveau des infrastructures, longtemps négligées, dont la réfection nous oblige à faire un coûteux rattrapage. À cela s'ajoutent les inévitables augmentations dans les dépenses incompressibles sur lesquelles le Conseil n'a pas de contrôle : en 2010, ce sera particulièrement le cas dans le dossier des matières résiduelles. Et puis, il y a le ralentissement économique mondial, qui a des conséquences sur l'évaluation industrielle, donc sur les revenus de la Ville. Enfin, l'attitude du gouvernement provincial vient compliquer la situation : d'une part, Québec maintient un mode de taxation dépassé, ce qui pénalise les villes; d'autre part, il révisé à la baisse ses contributions tenant lieu de taxes, ce qui appauvrit les villes.

Face à ce contexte difficile, une seule réponse est possible : relever le défi en y allant d'un grand effort collectif. Pour nos contribuables, je parle d'un effort fiscal, qui sera précisé dans les dispositions du présent budget. Pour nos cadres et nos employés, je parle d'un effort pour offrir les mêmes services de qualité à un meilleur coût. Pour les membres du Conseil, je parle d'un effort de rigueur et de solidarité dans la prise de décisions.

Ceci dit, 2010 nous permettra sûrement de progresser, avec l'adoption d'un plan d'urbanisme unique, l'application de notre politique de développement durable et la suite des grands chantiers, dont ceux du port, de l'aéroport et de Trois-Rivières sur Saint-Laurent.

Merci aux élus et aux fonctionnaires qui ont travaillé à rédiger ce budget.

Merci à nos bénévoles des comités qui cheminent avec nous.

Merci à nos 130 000 citoyens qui croient dans l'avenir de leur ville.

## 2. RÉTROSPECTIVE 2009

Depuis la fusion de 2002, Trois-Rivières demeure en effervescence et l'année 2009 a permis de continuer sur cette lancée. Dans quatre domaines, l'année a été particulièrement fructueuse : (1) les célébrations, (2) les grands chantiers et (3) les marques de reconnaissance, de même que (4) l'harmonisation et l'intégration de nos forces et de nos ressources.

### Célébrations

On le savait : 2009 allait être une année chargée de célébrations. Le contexte s'y prêtait doublement : d'une part, Trois-Rivières franchissait le cap des 375 ans et, d'autre part, elle avait été proclamée *Capitale culturelle du Canada* en 2009. Le résultat a dépassé les espérances : pendant neuf mois, notre ville a été traversée par un immense courant festif, de grands rassemblements ponctuels ont été organisés et la programmation des événements existants a été augmentée et enrichie.

Parmi les temps forts des célébrations, on retiendra le week-end des 10 et 11 janvier, le match de hockey en plein air du 8 février, le spectacle d'ouverture du 9 mai, le spectacle commémoratif du 4 juillet et les deux prestations du fameux *Cirque du Soleil*, les 26 et 27 septembre. En plus d'attirer les foules, ces événements ont permis de mettre en valeur des lieux très représentatifs de notre nouvelle ville :

- le centre sportif Alphonse-Desjardins, réalisé grâce à une contribution de la Ville;
- le parc portuaire, acquis par la Ville en 2004;
- le stade de baseball, rénové par la Ville en 2008-2009.

Cette année de célébrations aura des suites. D'une part, les fêtes ont permis d'identifier et de former une relève dans le domaine du divertissement et de la culture. D'autre part, Trois-Rivières hérite de la

fresque de la côte Plouffe et se dotera d'une Corporation pour réaliser le grand projet d'amphithéâtre au bord du Saint-Laurent, considéré comme le principal legs des fêtes du 375<sup>e</sup>.

## **Grands chantiers**

Année après année, on dit et on redit que la construction est le grand succès de notre nouvelle Ville. Il faut le répéter en 2009, alors que le total des valeurs déclarées vient encore une fois de dépasser le cap des 245 millions de dollars. Certains de ces chantiers étaient tout à fait significatifs.

Ainsi, sur le site de Trois-Rivières sur Saint-Laurent, on a inauguré le *Technoparc*, entrepris les travaux du centre d'exposition *Boréal* et aménagé un réseau routier qui débouche sur le boulevard des Chenaux. Ailleurs sur le territoire, on a inauguré un quatrième terrain de sport à surface synthétique, au parc Martin-Bergeron, et on a continué d'investir au parc Laviolette pour en faire un lieu de divertissement « intergénérationnel ».

D'autres chantiers de 2009 ont permis de régler des problèmes hérités des anciennes villes et qui auraient dû être réglés bien avant la fusion :

- rénovation et mise aux normes de l'usine de filtration du boulevard des Forges, une opération très coûteuse, très délicate et absolument nécessaire, qui se poursuivra en 2010;
- réfection du boulevard des Forges, face à l'Université pour améliorer la circulation et le drainage;
- rénovation de l'historique stade Fernand-Bédard, devenu vétuste et même dangereux;
- prolongement et réhabilitation de conduites d'aqueduc à travers la ville, en particulier dans les secteurs de Cap-de-la-Madeleine et de Pointe-du-Lac;

- au centre-ville, ouverture d'un terminus permanent pour les autobus urbains.

## **Marques de reconnaissance**

En 2009, la reconnaissance de Trois-Rivières passait par le rayonnement des fêtes du 375<sup>e</sup>. Notre ville a pris la vedette de publications prestigieuses, tel que le *Canadian Geographic Magazine*. Elle a attiré des événements d'envergure internationale, tel que le congrès des villes du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Elle s'est donné une visibilité exceptionnelle grâce à la campagne *T-Rès Trois-Rivières*.

La Ville comme organisation s'est aussi démarquée à travers le Québec grâce à ses façons de faire. Dans le domaine du loisir, pour la qualité du soutien qu'elle apporte aux bénévoles, Trois-Rivières a mérité le prix Dollard-Morin, remis par le gouvernement du Québec. Quant à notre équipe des Travaux publics, qui s'était donné comme objectif de devenir une référence au Québec, on peut vraiment dire que c'est ce qu'elle a fait en 2009 :

- elle a mérité deux distinctions provinciales pour une innovation remarquable, soit le réaménagement des espaces de travail, selon le principe 5S;
- elle a obtenu une cote de 80 % pour la qualité de ses aménagements paysagers, dans le cadre du programme des *Fleurons du Québec*, où Trois-Rivières était inscrite pour la première fois;
- elle a accueilli la grande « journée technique » de l'Association des professionnels de l'outillage municipal;
- elle a réalisé une remarquable corvée bénévole pour adapter une maison aux besoins d'un enfant handicapé.

## **Harmonisation et intégration**

Trois-Rivières a fait rapidement son unité. Dès 2002, on notait cette volonté des élus, des fonctionnaires et des citoyens qui voulaient cheminer dans la même direction.

En 2009, nous avons complété un processus de huit ans menant à l'harmonisation des taux de taxes et nous avons cheminé vers l'adoption d'un plan d'urbanisme unique. En attendant ce plan unique, nous avons quand même adopté une politique de développement durable, applicable sur tout le territoire et comprenant l'engagement ferme de créer un hectare protégé, pour chaque hectare développé. Nous avons aussi élargi à tout le territoire le service de transport en commun adapté aux personnes handicapées.

Dans les deux sens du terme, Trois-Rivières est de plus en plus une ville « unique ».

### **3. LE BUDGET 2010**

#### **3.1 Évaluation foncière et création de richesse**

La base de la taxation 2010 sera le rôle d'évaluation triennal déposé le 31 octobre 2009 et composé de valeurs établies le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Comme c'est toujours le cas, l'introduction d'un nouveau rôle nous donne l'occasion de rétablir l'équité entre nos contribuables. C'est particulièrement vrai là où la multiplication des transactions nous a permis de brosser un portrait plus exact de la situation. On peut alors fixer à leur juste valeur des propriétés jusque-là sous-évaluées. Les propriétaires en question se retrouvent donc rattrapés par la réalité, pendant que d'autres voient leur compte de taxes diminuer.

**Dans ce nouveau rôle, la valeur des propriétés augmente en moyenne de 22 %, ce qui constitue en soi une bonne nouvelle : chaque propriétaire s'enrichit et Trois-Rivières prend de la valeur. Autre bonne nouvelle : pour s'ajuster au nouveau rôle, tous les taux de taxe ont été révisés à la baisse. Pour une résidence unifamiliale, les taux diminuent en moyenne de 17,3 %. Cet ajustement permettra au tiers de nos contribuables de profiter d'une baisse du compte de taxes.**

Si l'on s'en tient seulement au secteur résidentiel, l'augmentation moyenne des valeurs s'établit à 24,6 %. Voilà un indice de plus qui prouve que la richesse collective des Trifluviens est en pleine croissance. Ces indices sont nombreux et vont tous dans le même sens :

- en huit ans, le total des valeurs foncières imposables a presque doublé, passant de 4,1 à 7,8 milliards;
- depuis 2002, la valeur déclarée des permis de construction a dépassé le milliard et demi de dollars, avec une moyenne annuelle de plus de 200 M\$ (contre une moyenne de 88 M dans les cinq années précédentes la fusion);
- la Ville contrôle mieux ses dépenses et aligne les surplus, année après année;
- les réserves financières de la Ville sont de plus en plus nombreuses et totalisent près de 23 M\$;
- depuis 2002, les actifs nets de la Ville sont passés de 140 à 220 M\$;
- entre l'élection de 2005 et celle de 2009, Trois-Rivières a gagné plus de 3 000 nouveaux électeurs;
- la population approche les 130 000 citoyens, 4 000 de plus qu'en 2002, ce qui est plus qu'une croissance naturelle : c'est un véritable renversement de la tendance observée jusque-là, qui allait carrément vers la décroissance.

Voilà une excellente nouvelle pour la Ville et pour le contribuable. Avec plus de permis de construction, plus de droits de mutation, plus de valeurs foncières et plus de contribuables, la Ville peut aller chercher de nouveaux revenus et mieux répartir le fardeau fiscal, qui augmente de façon graduelle et modérée, en fonction de l'évolution des besoins et de la hausse du coût de la vie.

Pour faire face à ses obligations, pour maintenir ses acquis, pour continuer à créer de l'animation et du développement, le Conseil municipal a toujours refusé de geler les taxes, ce qui lui a permis d'éviter de se retrouver dans une impasse financière qui l'aurait forcé à augmenter le niveau de taxation de façon brusque et inattendue... Au contraire, le Conseil a plutôt

misé sur la création de la richesse et sur l'augmentation graduelle du compte de taxes. Cette sage façon de faire est justement celle que préconise le Conference Board du Canada. Encore récemment, le prestigieux organisme mettait en garde les Canadiens : « *Il est irréaliste de promettre un gel de la principale source de revenus des villes, alors que les dépenses augmenteront inévitablement en suivant l'inflation* ».

Le Conference Board a raison et ne va pas encore assez loin, puisque les villes font face à des augmentations de coûts qui vont souvent bien au-delà de l'inflation. C'est le cas dans des champs d'activité où le gouvernement a relevé ses exigences, comme pour la protection policière, la protection contre les incendies, le traitement de l'eau et la gestion des matières résiduelles.

Par ailleurs, au plan des revenus, rappelons que Trois-Rivières continue d'être défavorisée pour deux raisons sur lesquelles nous devons insister chaque année. D'une part, toutes les villes du Québec évoluent dans **un contexte fiscal dépassé**, qui a besoin d'être mis à jour. D'autre part, Trois-Rivières fait face aux mêmes obligations que des villes comme Lévis, Saguenay et Sherbrooke, qui profitent d'**une base de taxation beaucoup plus large**. En effet, au chapitre des valeurs foncières, il existe un écart considérable entre Trois-Rivières et les trois villes en question. Présentement, cet écart se situe entre 1 et 3,4 milliards de dollars. C'est énorme.

### **3.2 Dépenses**

Dans ses choix budgétaires, le Conseil municipal devait rencontrer une demi-douzaine d'objectifs :

- limiter les nouvelles dépenses, afin de contrôler l'augmentation du compte de taxes;
- maintenir le niveau de services aux citoyens et si possible l'améliorer;
- faire face à 8 M\$ de nouvelles dépenses, dont 3,3 M\$ au chapitre de la rémunération et 1,2 M\$ pour la gestion des matières résiduelles;
- faire face à un manque à gagner de près de 1,6 M\$, à cause de la baisse de l'évaluation industrielle (1,2 M\$) et de la diminution des compensations gouvernementales tenant lieu de taxes (370 000 \$);
- maintenir la marge de manœuvre de 2 M\$ dégagée en 2007 et reconduite par la suite, afin de continuer à payer comptant des dépenses d'immobilisations autrefois financées par des règlements d'emprunt;
- poursuivre la grande opération de rattrapage pour la réfection de nos infrastructures, bâtiments et équipements;
- ajuster les tarifs municipaux à la hauteur de leur coût réel.

Ceci étant pris en compte, les dépenses municipales de la Ville se situent à **206,7 M\$**, une augmentation de 8 M\$ par rapport au budget 2009. Cet écart aurait pu être encore plus considérable, puisqu'on avait établi les véritables besoins à 212,3 M\$. L'équilibre du budget 2010 était donc un exercice délicat. **Conclusion : pour une maison unifamiliale moyenne de 145 000 \$, le compte de taxes sera haussé de 0,59 % soit ce qu'il faut pour assumer l'indexation normale de nos dépenses.** À ce premier pourcentage, il faut ajouter :

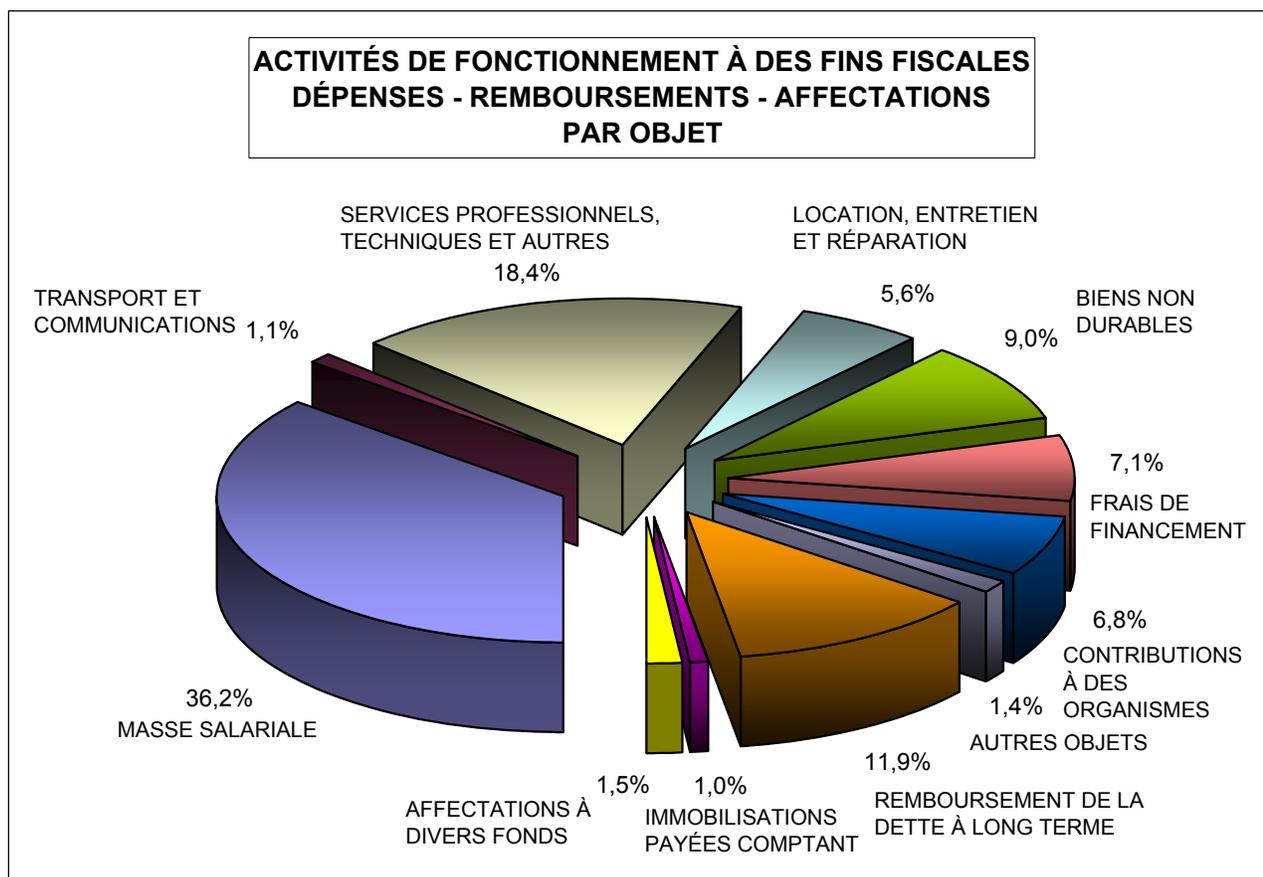
- l'augmentation pour la gestion des matières résiduelles : 1 %
- l'augmentation pour compenser les baisses d'évaluation industrielle : 1 %
- l'augmentation pour compenser la diminution des en-lieux de taxes : 0,31 %

pour une hausse totale de 2,9 %, comprenant les tarifs.

Conséquence pour nos contribuables : **malgré une augmentation moyenne de 22 % du rôle d'évaluation, sur un total de 45 114 comptes de taxes, 15 132 (soit 33,54 %) seront révisés à la baisse, alors que 29 982 (soit 66,46 %) vont augmenter. Les principaux bénéficiaires de cette baisse de taxes sont les propriétaires d'immeubles résidentiels dont l'évaluation a augmenté de moins de 20 %. Le Conseil municipal a donc réussi à limiter sur le compte de taxes les effets de l'importante augmentation des valeurs foncières.**

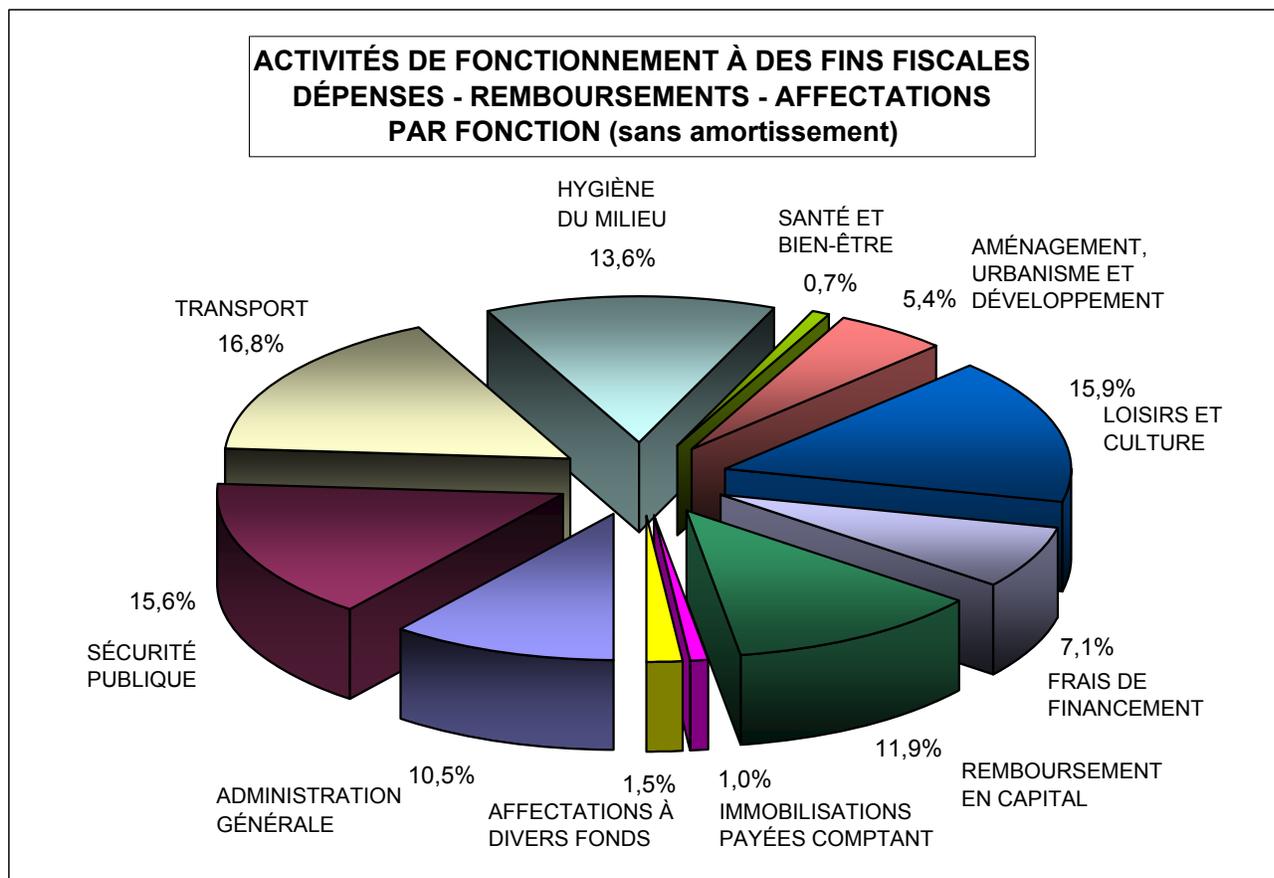
**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES  
DÉPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS  
PAR OBJET  
(en milliers de dollars)**

Objet	Budget 2010		Budget 2009	
	\$	%	\$	%
Rémunération	60 587	29,3%	58 266	29,3%
Cotisations de l'employeur	14 183	6,9%	13 531	6,8%
<b>Masse salariale</b>	<b>74 770</b>	<b>36,2%</b>	<b>71 797</b>	<b>36,1%</b>
Transport et communications	2 267	1,1%	2 370	1,2%
Services professionnels, techniques et autres	38 082	18,4%	35 351	17,8%
Location, entretien et réparation	11 605	5,6%	10 903	5,5%
Biens non durables	18 480	9,0%	18 525	9,3%
Frais de financement	14 706	7,1%	13 825	7,0%
Contributions à des organismes	14 109	6,8%	14 878	7,5%
Autres objets	2 943	1,4%	2 121	1,1%
Remboursement de la dette à long terme	24 494	11,9%	23 318	11,7%
Immobilisations payées comptant	2 070	1,0%	2 060	1,0%
Affectations à divers fonds	3 174	1,5%	3 552	1,8%
<b>Total - opérations Ville de Trois-Rivières</b>	<b>206 700</b>	<b>100,0%</b>	<b>198 700</b>	<b>100,0%</b>



**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES  
DÉPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS  
PAR FONCTION (sans amortissement)  
(en milliers de dollars)**

Fonction	Budget 2010		Budget 2009	
	\$	%	\$	%
Administration générale	21 688	10,5%	21 710	10,9%
Sécurité publique	32 175	15,6%	30 936	15,6%
Transport	34 836	16,8%	34 510	17,4%
Hygiène du milieu	28 128	13,6%	25 063	12,6%
Santé et bien-être	1 508	0,7%	1 332	0,7%
Aménagement, urbanisme et développement	11 139	5,4%	10 249	5,1%
Loisirs et culture	32 782	15,9%	32 145	16,2%
Frais de financement	14 706	7,1%	13 825	7,0%
Remboursement en capital	24 494	11,9%	23 318	11,7%
Immobilisations payées comptant	2 070	1,0%	2 060	1,0%
Affectations à divers fonds	3 174	1,5%	3 552	1,8%
<b>Total - opérations Ville de Trois-Rivières</b>	<b>206 700</b>	<b>100,0%</b>	<b>198 700</b>	<b>100,0%</b>



### **3.3 Revenus**

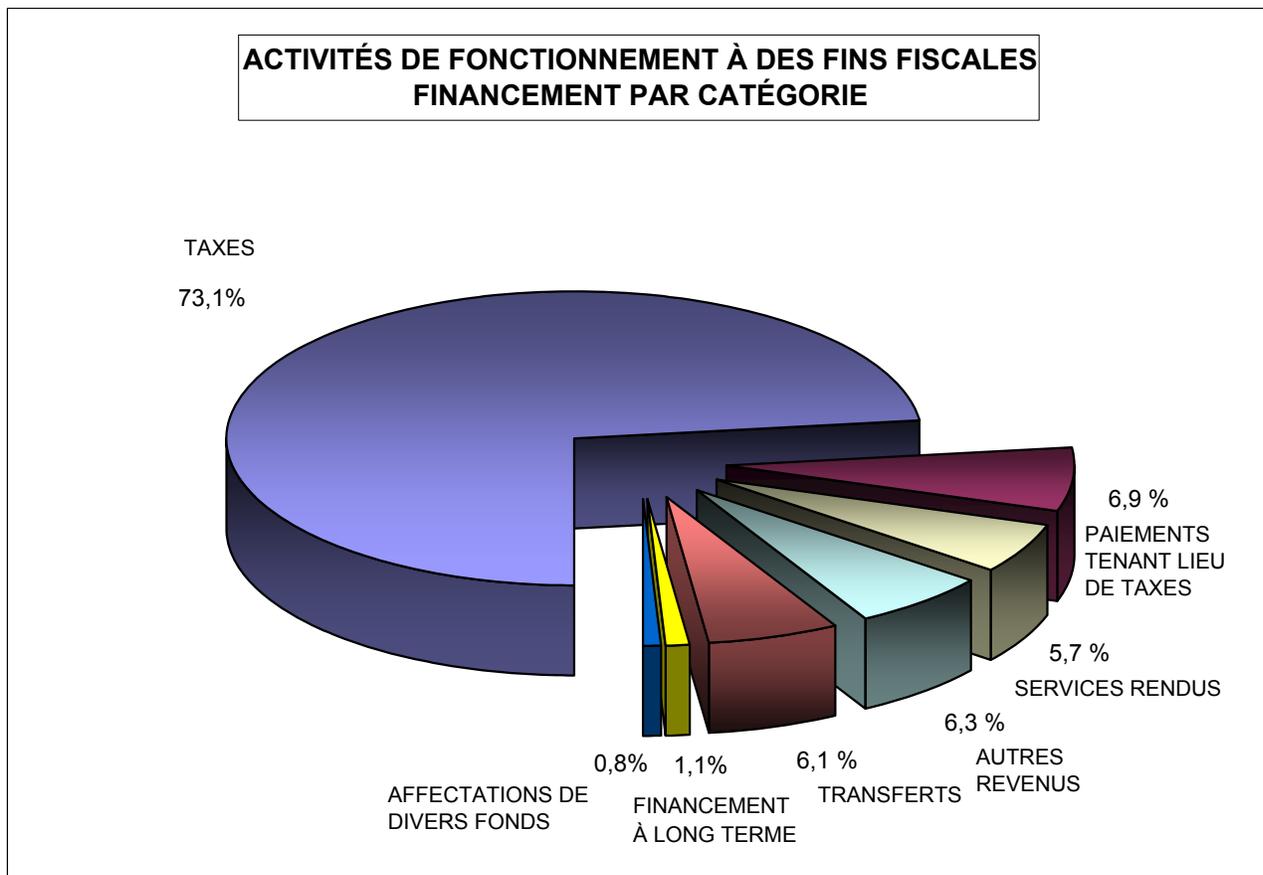
La Ville a donc besoin de 206,7 M\$ pour rencontrer ses obligations. Ce montant comprend une « marge de manœuvre » de 2 M\$, dégagée par le Conseil pour une quatrième année de suite, afin de payer comptant des dépenses d'immobilisations autrefois financées par règlement d'emprunt.

Encore une fois, le Conseil aurait aimé diversifier ses sources de revenus mais, en attendant une décision du gouvernement dans ce domaine, les élus doivent aller chercher 73 % des revenus municipaux à partir de la taxe foncière. La ponction de 2010 devra tenir compte des dépenses supplémentaires incompressibles, de même que du manque à gagner causé par les baisses d'évaluation et la diminution des en-lieux de taxes, comme nous l'avons déjà expliqué.

En bon gestionnaire, le Conseil avait aussi le devoir d'ajuster à la réalité le coût de quatre services tarifés, soit l'eau (augmentation de 10 \$), l'égout (diminution de 5 \$), la vidange des fosses septiques (augmentation de 10 \$) et la levée des conteneurs (augmentation de 5 \$). Rappelons que depuis 2005, la Ville ajuste progressivement ses tarifs afin d'atteindre l'autofinancement, ce qu'elle a réussi à faire dans les quatre cas que l'on vient d'évoquer.

**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES  
FINANCEMENT PAR CATÉGORIE  
(en milliers de dollars)**

Catégorie	Budget 2010		Budget 2009	
	\$	%	\$	%
Taxes	151 067	73,1%	143 644	72,3%
Palements tenant lieu de taxes	14 168	6,9%	13 432	6,8%
Services rendus	11 868	5,7%	11 328	5,7%
Autres revenus (droits et amendes)	12 916	6,3%	12 514	6,3%
Transferts	12 688	6,1%	13 181	6,6%
Financement à long terme	2 328	1,1%	2 128	1,1%
Affectations de divers fonds ou surplus	1 665	0,8%	2 473	1,2%
<b>Total - opérations Ville de Trois-Rivières</b>	<b>206 700</b>	<b>100,0%</b>	<b>198 700</b>	<b>100,0%</b>



### 3.4 Faits saillants de la taxation

En janvier 2002, le Conseil municipal amorçait un processus de transition, d'intégration et d'harmonisation, devant mener à la fusion complète des six anciennes municipalités. Ce processus est arrivé à terme. En effet, pour une deuxième année de suite, la Ville présente un seul et unique tableau de taxation, puisque l'harmonisation des taux prévue au décret de fusion est terminée.

Oui, les taux de taxes sont désormais harmonisés, mais le compte de taxes continue de varier d'un secteur à l'autre. Il en sera ainsi tant que **les dettes** des anciennes villes ne seront pas toutes remboursées, au plus tard en 2025.

Rappelons que Trois-Rivières vit à l'heure de la taxe à taux variés depuis janvier 2006. Cela veut dire **six catégories d'immeubles situés dans six secteurs de taxation**, chacun correspondant à une ancienne ville. Comme vous le constaterez en consultant les tableaux comparatifs ci-joints, la taxe foncière générale est maintenant la même à la grandeur du territoire. Par contre, la taxe sur le service de la dette des anciennes villes est différente d'un secteur à l'autre, ce qui explique que le total du compte de taxes variera encore en fonction du secteur d'appartenance. Ensemble, cette taxe foncière générale et cette taxe sur le service de la dette forment la taxe foncière.

Concrètement, voici ce que disent les chiffres : en fonction d'une moyenne pondérée, le propriétaire d'une maison unifamiliale de 145 000 \$ paiera cette année une taxe foncière de 2 180,84 \$, soit 61,47 \$ de plus que l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 2,9 %, incluant les tarifs, et ce, malgré une augmentation d'évaluation de l'ordre de 24,6 %.

**N'eut été de facteurs extérieurs sur lesquels le Conseil n'exerce aucun contrôle, l'augmentation directement imputable à l'indexation se serait établie à 0,59 %.** Rappelons que ces facteurs extérieurs sont la baisse de

l'évaluation industrielle et des compensations tenant lieu de taxes, de même que les problèmes de la Régie de gestion des matières résiduelles, qui a décrété une hausse de 30 % de ses frais d'enfouissement et de collecte sélective.

Le compte de taxes comportera enfin les habituels tarifs d'eau, d'égout et de vidange des fosses septiques, là où chacun s'applique.

Il reste à rappeler que le paiement du compte de taxes se fera en deux versements, exigibles les 22 février et 2 juillet. On peut aussi étaler sur douze mois le paiement de son compte de taxes, puisque Trois-Rivières est la première ville d'importance à avoir conclu une entente avec la firme *Centrale Taxes*. Ce service est offert depuis janvier 2009, moyennant certains frais.

## Budget 2010

### TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

	Catégorie					
	Résiduelle (incluant résidentielle de moins de 6 logements)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation						
Taxe foncière générale	1,2337	1,3505	2,2757	2,7308	1,4337	1,2337

### TAUX DE TAXE DU SERVICE DE LA DETTE DES EX-VILLES

Secteur	Catégorie					
	Résiduelle (incluant résidentielle de moins de 6 logements)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation						
Trois-Rivières	0,1146	0,1255	0,2115	0,2537	0,1332	0,1146
Cap-de-la-Madeleine	0,0771	0,0844	0,1422	0,1707	0,0896	0,0771
Trois-Rivières-Ouest	0,0305	0,0334	0,0563	0,0675	0,0354	0,0305
Saint-Louis-de-France	0,0497	0,0544	0,0917	0,1100	0,0578	0,0497
Pointe-du-Lac	0,0716	0,0784	0,1322	0,1586	0,0833	0,0716
Sainte-Marthe-du-Cap	0,0894	0,0978	0,1649	0,1979	0,1039	0,0894

### TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE COMBINÉE POUR CHAQUE SECTEUR

Secteur	Catégorie					
	Résiduelle (incluant résidentielle de moins de 6 logements)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation						
Trois-Rivières	1,3483	1,476	2,4872	2,9845	1,5669	1,3483
Cap-de-la-Madeleine	1,3108	1,4349	2,4179	2,9015	1,5233	1,3108
Trois-Rivières-Ouest	1,2642	1,3839	2,3320	2,7983	1,4691	1,2642
Saint-Louis-de-France	1,2834	1,4049	2,3674	2,8408	1,4915	1,2834
Pointe-du-Lac	1,3053	1,4289	2,4079	2,8894	1,517	1,3053
Sainte-Marthe-du-Cap	1,3231	1,4483	2,4406	2,9287	1,5376	1,3231

### Autres tarifications applicables selon le type de propriété (ajustées selon les coûts estimés)

Tarification harmonisée sur l'ensemble du territoire		
	Taux par 100 \$ d'évaluation	Minimum par unité (145 000 \$)
Eau	0,1069	155 \$
Égout	0,0862	125 \$
Fosse septique	0,0517	75 \$

## Portrait type d'une maison unifamiliale de 145 000 \$

### Maison unifamiliale moyenne pondérée

	En 2009	En 2010	Majoration	
			\$	%
<b>Évaluation</b>	valeur équivalente pondérée de <b>116 364 \$</b>	valeur de <b>145 000 \$</b>		<b>24,60%</b>
Taxe foncière générale	1 725,04 \$	1 788,85 \$		
Taxe sur le service de dette	119,33 \$	111,99 \$		
Taxe d'eau	145,00 \$	155,00 \$		
Taxe d'égout	130,00 \$	125,00 \$		
<b>Total</b>	<b>2 119,37 \$</b>	<b>2 180,84 \$</b>	<b>61,47 \$</b>	<b>2,90%</b>

### Compte de taxes d'une maison unifamiliale de 145 000 \$ par secteur en 2010

	Taxe foncière générale	Taxe sur le service de dette	Taxe d'eau	Taxe d'égout	Total
<b>TROIS-RIVIÈRES</b>	1 788,85 \$	166,23 \$	155,00 \$	125,00 \$	2 235,08 \$
<b>CAP-DE-LA-MADELEINE</b>	1 788,85 \$	111,80 \$	155,00 \$	125,00 \$	2 180,65 \$
<b>TROIS-RIVIÈRES-OUEST</b>	1 788,85 \$	44,23 \$	155,00 \$	125,00 \$	2 113,08 \$
<b>SAINT-LOUIS-DE-FRANCE</b>	1 788,85 \$	72,08 \$	155,00 \$	125,00 \$	2 140,93 \$
<b>POINTE-DU-LAC</b>	1 788,85 \$	103,89 \$	155,00 \$	125,00 \$	2 172,74 \$
<b>SAINTE-MARTHE</b>	1 788,85 \$	129,62 \$	155,00 \$	125,00 \$	2 198,47 \$

#### **4. FAITS SAILLANTS - PLAN TRIENNAL 2010-2011-2012** *(adopté le 14 décembre 2009)*

Gouverner, c'est choisir. Le Conseil municipal a fait un premier choix, fondamental et responsable, qui est d'investir dans l'entretien et la réfection de ses infrastructures, bâtiments et équipements. Dans cet esprit, le Conseil avait consulté ses experts qui avaient estimé les besoins à 159 M\$, pour la première année du plan triennal.

C'est ici que le Conseil a dû faire encore un choix, en fait toute une série de choix, pour ramener de 159 à 76 M\$ les immobilisations en question. Le financement de ces immobilisations se répartit comme suit :

- 44 M\$ de subventions et autres contributions extérieures;
- 5 M\$ en paiement comptant et emprunts dans nos fonds et réserves;
- seulement 27 M\$ en règlements d'emprunt.

Comme on peut le voir, une partie des immobilisations 2010 sera assumée grâce aux outils de financement efficaces et avantageux que la Ville s'est donnés. En effet, depuis la fusion, le Conseil municipal a mis en place toute une série de mesures qui permettent de ménager les finances de la Ville et de respecter la capacité de payer du contribuable :

- on emprunte sur quinze ans au lieu de vingt, ce qui permet un remboursement plus rapide;
- on dégage chaque année une marge de manœuvre de 2 M\$, afin de payer comptant des dépenses d'immobilisations autrefois assumées par règlement d'emprunt, donc financées sur plusieurs années;
- pour les nouveaux développements, on a aboli la taxe d'amélioration locale et transféré aux promoteurs les frais de mise en place des infrastructures et espaces verts;

- on répartit certains revenus et surplus, afin de constituer des réserves financières spéciales, qui totalisent près de 23 M\$ et dont certaines servent au financement des immobilisations du plan triennal :
  - *Fonds de roulement*
  - *Fonds du site Trois-Rivières sur Saint-Laurent*
  - *Fonds du parc portuaire*
  - *Fonds du parc de l'exposition*
  - *Fonds réservés aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels.*

Grâce à ces réserves financières, les obligations du plan triennal sont moins lourdes et le Conseil peut faire plus, avec les mêmes dollars... Ce sera particulièrement évident en 2010, alors que seront réalisés deux chantiers importants, coûteux, assumés par la Ville seulement :

- la suite des travaux de réfection du boulevard Thibeau, cette fois entre des Prairies et Fafard (4,5 M\$);
- le réaménagement de l'approche du pont Duplessis, cette fois du côté du secteur de Cap-de-la-Madeleine (3,5 M\$).

Un troisième chantier d'importance sera assumé à 50 % par Québec, soit l'aménagement du tronçon manquant de la *Route verte*, dans le secteur de Pointe-du-Lac (700 000 \$, dont la moitié payée par Québec). On doit aussi compter parmi les plus remarquables travaux de voirie de 2010 le réaménagement de la côte Plouffe, qui permettra la mise en valeur de la magnifique fresque inaugurée en octobre dernier (400 000 \$).

Les besoins des quartiers n'ont pas été oubliés, grâce à l'enveloppe consentie à chaque conseiller pour des travaux jugés prioritaires; cette enveloppe sera même majorée, passant de 35 à 40 000 \$, pour un total de 640 000 \$.

Mais le premier besoin de nos quartiers, le plus fondamental, c'est toute la question de l'eau potable qui demeure une priorité du Conseil et où il fallait faire un rattrapage important, après des dizaines d'années de négligence. On pense bien sûr à nos puits, où on investira 850 000 \$ en 2010 seulement. Mais on pense surtout à l'usine de filtration du boulevard des Forges, qui encore cette année commandera les travaux les plus dispendieux inscrits au plan triennal, soit 9,850 M\$, dont 7,850 M\$ seront heureusement assumés grâce au retour de la taxe d'accise sur l'essence. On en sera à la troisième année de travaux, qui porteront principalement sur le poste de pompage et la prise d'eau.

Pendant que l'on prépare la mise en chantier de l'amphithéâtre, on assistera en septembre 2010 à l'ouverture d'un autre édifice à vocation culturelle, soit le centre d'histoire de l'industrie papetière. Il s'appellera *Boréal* et il fait l'objet d'une inscription de 1 M\$ au plan triennal.

Culture, patrimoine et urbanisme se rejoignent aussi dans le dossier de l'église St.James, un joyau du Vieux-Trois-Rivières, où l'on prévoit investir 2 M\$, après entente avec le gouvernement du Québec, dont la contribution pourrait atteindre 90 %. Autre édifice patrimonial, la caserne de la rue Laviolette profitera de travaux votés l'an dernier, pour réaliser un engagement du schéma de couverture de risques, et le plan triennal de cette année prévoit des travaux à la caserne principale, celle de la rue Rochefort.

Dans le domaine du loisir et des services communautaires, la plus importante immobilisation permettra la construction d'un pavillon communautaire dans le secteur de Pointe-du-Lac, au coût de 2,5 M\$, à condition de toucher une subvention couvrant près de la moitié de ce montant. On remarque aussi la volonté du Conseil de continuer à mettre en service des unités de jeux d'eau. Aux cinq sites actuels, on ajoutera quatre

sites en trois ans, dont le parc Pie-XII, où dès 2010 des jeux d'eau remplaceront la pataugeuse, une opération de 250 000 \$.

Sur le terrain de l'Exposition, on réalisera en 2010 différents travaux totalisant 605 000 \$, financés à partir de la réserve créée lors de la vente de l'hippodrome.

Poumons de notre activité économique, le port et l'aéroport n'ont pas été oubliés, d'autant plus que les deux sites font l'objet d'interventions majeures échelonnées sur plusieurs années. En 2010, on prévoit investir 3 M\$ pour l'aéroport et 1 M\$ pour le port, cette dernière immobilisation étant remboursée totalement à même le budget de l'administration portuaire.

Rappelons aussi que le Conseil municipal reste à l'écoute des besoins de nos concitoyens âgés ou handicapés. Dans cet esprit, le plan triennal prévoit dès 2010 :

- 75 000 \$ pour adapter certains feux de circulation aux besoins des aveugles et des piétons;
- 50 000 \$ pour l'accessibilité de divers bâtiments, dont la Cour municipale;
- un autre 50 000 \$ pour l'aménagement de « bateaux-pavés » (trottoirs).

Bref, avec ce plan triennal, le Conseil démontre sa ferme volonté de faire du développement, sans oublier l'inévitable souci de rénover et d'entretenir ses infrastructures. Dans cet esprit, le Conseil veut connaître l'état de ses réseaux, afin de planifier de façon stratégique ses interventions et d'étoffer ses demandes de subventions à différents programmes d'aide financière. Voilà pourquoi le plan triennal prévoit :

- en 2010, 2011 et 2012, 200 000 \$ par année pour l'inspection par caméras de son réseau d'égout;
- dès 2010, 125 000 \$ pour un plan directeur sur l'égout et 300 000 \$ pour un plan directeur sur l'eau potable.

Investir oui, mais là où il le faut et quand il le faut.

## 5. CONCLUSION

### ENSEMBLE POUR UN AVENIR MEILLEUR

Chez nous, les actifs de la Ville gagnent en valeur, de même que les propriétés de chacun de nos citoyens. Bref, tout Trois-Rivières prend de la valeur. Grâce à cette hausse de la richesse collective, le Conseil municipal a pu faire face à des situations difficiles, comme par exemple devoir composer avec certaines dépenses incompressibles et certaines baisses de revenus, sans oublier les nouvelles obligations gouvernementales qui nous forcent à investir souvent bien au-delà de l'augmentation du coût de la vie.

**Oui, Trois-Rivières prend de la valeur : on parle d'une augmentation de 22 % en général et de 24,6 % dans le secteur résidentiel. Ainsi, le propriétaire d'une maison-type a vu sa propriété gagner 24,6 % en valeur, pour atteindre 145 000 \$, mais le Conseil a ajusté la taxation en conséquence. En fait, en 2010, la hausse moyenne pondérée attribuable à l'inflation sera de seulement 0,59 %.**

Au total, si on tient compte des tarifs, du manque à gagner et des dépenses supplémentaires incompressibles, la variation du compte de taxes d'une maison-type sera de l'ordre de 2,9 %. Tel est l'effort fiscal que nous demandons à nos contribuables, en moyenne... Et les moyennes étant ce qu'elles sont, notez que plus du tiers de nos contribuables verront leur compte de taxes baisser! C'est la preuve que le Conseil a bien géré l'importante augmentation des valeurs foncières.

Mais quel que soit l'effort fiscal que chacun devra consentir, il est important de rappeler que c'est la seule façon pour le Conseil municipal de se

donner des moyens pour régler des problèmes maintenant et préparer un meilleur avenir pour nous et pour nos enfants.

Comme je l'ai toujours dit, dans quelques années, nous aurons plus de ressources pour affronter le défi de la gestion municipale. D'une part, parce que nous empruntons sur de plus courts termes, donc nous remboursions plus vite. D'autre part parce que la réfection de nos infrastructures va bon train, le rattrapage est en cours et nous pourrons bientôt rediriger à d'autres fins les ressources financières ainsi devenues disponibles.

D'ici là, l'heure est à l'effort collectif : élus et employés municipaux, contribuables et citoyens corporatifs, ensemble pour un avenir meilleur.

# BUDGET

2010



**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

# PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales			
2010	2011	2012	TOTAL

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL

## SOMMAIRE DES PROJETS PAR CATÉGORIES

I-	AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENTS	1 339	1 766	1 612	4 717	0	0	0	0
II-	MACHINERIE ET VÉHICULES	2 287	2 100	2 100	6 487	0	0	0	0
III-	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	2 315	570	842	3 727	0	0	0	0
IV-	BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES	4 987	4 654	1 155	10 796	3 133	2 000	0	5 133
V-	DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES	6 000	6 000	6 000	18 000	5 400	5 400	5 400	16 200
VI-	USINE DE TRAITEMENT DES EAUX	9 850	750	0	10 600	7 850	750	0	8 600
VII-	CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX	590	4 425	4 875	9 890	0	3 000	2 625	5 625
VIII-	RECONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX	10 799	22 095	12 435	45 329	390	7 355	60	7 805
IX-	AUTRES TRAVAUX DE GÉNIE	7 920	1 135	2 614	11 669	1 000	282	0	1 282
X-	PLATEAUX SPORTIFS	1 580	1 957	3 100	6 637	10	0	1 500	1 510
XI-	PLANS DIRECTEURS, ÉTUDES, ETC. PROJETS SPÉCIAUX:	425	0	50	475	0	0	0	0
XII-	TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT	27 600	17 200	7 200	52 000	26 600	13 700	7 200	47 500
XIII-	TERRAIN DE L'EXPOSITION - RENOVATION ET RÉAMÉNAGEMENT	605	300	300	1 205	40	0	0	40
<b>TOTAL PLAN TRIENNAL 2010-2011-2012</b>		<b>76 297</b>	<b>62 952</b>	<b>42 283</b>	<b>181 532</b>	<b>44 423</b>	<b>32 487</b>	<b>16 785</b>	<b>93 695</b>

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales			
2010	2011	2012	TOTAL

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL

EMPRUNT À LONG TERME « «	26 909	26 411	21 661	74 981
FONDS DE ROULEMENT « «	2 295	1 699	1 505	5 499
SURPLUS « «	0	25	0	25
BUDGET ANNUEL « «	2 070	2 030	2 032	6 132
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « «	35	0	0	35
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « «	565	300	300	1 165
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « «	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>31 874</b>	<b>30 465</b>	<b>25 498</b>	<b>87 837</b>

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL

EMPRUNT À LONG TERME « «	26 909	26 411	21 661	74 981
FONDS DE ROULEMENT « «	2 295	1 699	1 505	5 499
SURPLUS « «	0	25	0	25
BUDGET ANNUEL « «	2 070	2 030	2 032	6 132
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « «	35	0	0	35
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « «	565	300	300	1 165
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « «	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>31 874</b>	<b>30 465</b>	<b>25 498</b>	<b>87 837</b>

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012**

**I- AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENTS**

ÉQUIPEMENTS / Sécurité publique  
 ÉQUIPEMENTS / Sécurité publique ( Schéma )  
 LOGICIELS INFORMATIQUES  
 ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES  
 SIGNALISATION TOURISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE  
 PETITS ÉQUIPEMENTS / Travaux publics  
 PETITS ÉQUIPEMENTS / Salles culturelles  
 PETITS ÉQUIPEMENTS / Loisirs  
 PETITS ÉQUIPEMENTS / Services techniques  
 ÉQUIPEMENTS POUR LA CIRCULATION

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE				
2010	2011	2012	TOTAL	

80	70	15	165	
50	50	50	150	
182	175	175	532	
405	950	375	1 730	
75	75	75	225	
242	261	237	740	
70	0	0	70	
20	10	10	40	
40	0	0	40	
175	175	675	1 025	
<b>1 339</b>	<b>1 766</b>	<b>1 612</b>	<b>4 717</b>	

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales				
2010	2011	2012	TOTAL	

0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

COÛT BRUT (000\$)				
2010	2011	2012	TOTAL	

80	70	15	165	
50	50	50	150	
182	175	175	532	
405	950	375	1 730	
75	75	75	225	
242	261	237	740	
70	0	0	70	
20	10	10	40	
40	0	0	40	
175	175	675	1 025	
<b>1 339</b>	<b>1 766</b>	<b>1 612</b>	<b>4 717</b>	

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2010	2011	2012	TOTAL	

175	675	675	1 525	
956	805	740	2 501	
0	0	0	0	
183	286	197	666	
25	0	0	25	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
<b>1 339</b>	<b>1 766</b>	<b>1 612</b>	<b>4 717</b>	

EMPRUNT À LONG TERME «  
 FONDS DE ROULEMENT «  
 SURPLUS «  
 BUDGET ANNUEL «  
 RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE «  
 RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION «  
 FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS «

## PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE				
2010	2011	2012	TOTAL	
1 500	1 500	1 500	1 500	4 500
787	600	600	600	1 987
<b>2 287</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>6 487</b>

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales				
2010	2011	2012	TOTAL	
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

COÛT BRUT (000\$)				
2010	2011	2012	TOTAL	
1 500	1 500	1 500	1 500	4 500
787	600	600	600	1 987
<b>2 287</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>6 487</b>

### II- MACHINERIE ET VÉHICULES

MATÉRIEL ROULANT / Travaux publics  
MATÉRIEL ROULANT / Sécurité publique

1 500	1 500	1 500	1 500	4 500
787	600	600	600	1 987
<b>2 287</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>6 487</b>

0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

1 500	1 500	1 500	1 500	4 500
787	600	600	600	1 987
<b>2 287</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>6 487</b>

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2010	2011	2012	TOTAL	
1 887	1 500	1 500	1 500	4 887
400	600	600	600	1 600
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
<b>2 287</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>6 487</b>

EMPRUNT À LONG TERME « «

FONDS DE ROULEMENT « «

SURPLUS « «

BUDGET ANNUEL « «

RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « «

RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « «

FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « «

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL
1 002	0	0	1 002
1 313	570	842	2 725
<b>2 315</b>	<b>570</b>	<b>842</b>	<b>3 727</b>

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales			
2010	2011	2012	TOTAL
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
1 002	0	0	1 002
1 313	570	842	2 725
<b>2 315</b>	<b>570</b>	<b>842</b>	<b>3 727</b>

III- BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

RENOVATION / Casernes ( Schéma )  
MISE AUX NORMES / DIVERS BÂTIMENTS

1 002	0	0	1 002
1 313	570	842	2 725
<b>2 315</b>	<b>570</b>	<b>842</b>	<b>3 727</b>

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
1 585	545	647	2 777
514	25	25	564
0	0	0	0
206	0	170	376
10	0	0	10
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>2 315</b>	<b>570</b>	<b>842</b>	<b>3 727</b>

EMPRUNT À LONG TERME «  
FONDS DE ROULEMENT «  
SURPLUS «  
BUDGET ANNUEL «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION «  
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS «

## PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
1 541	445	720	2 706
313	149	435	897
0	2 060	0	2 060
0	0	0	0
<b>1 854</b>	<b>2 654</b>	<b>1 155</b>	<b>5 663</b>

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales			
2010	2011	2012	TOTAL
1 133	0	0	1 133
0	0	0	0
0	2 000	0	2 000
2 000	0	0	2 000
<b>3 133</b>	<b>2 000</b>	<b>0</b>	<b>5 133</b>

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL
2 674	445	720	3 839
313	149	435	897
0	4 060	0	4 060
2 000	0	0	2 000
<b>4 987</b>	<b>4 654</b>	<b>1 155</b>	<b>10 796</b>

### IV- BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES  
 AMÉLIORATION - BÂTIMENTS CULTURELS  
 RÉNOVATION - BÂTIMENTS DE LOISIRS  
 RÉNOVATION - BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

1 541	445	720	2 706
313	149	435	897
0	2 060	0	2 060
0	0	0	0

1 133	0	0	1 133
0	0	0	0
0	2 000	0	2 000
2 000	0	0	2 000

2 674	445	720	3 839
313	149	435	897
0	4 060	0	4 060
2 000	0	0	2 000

<b>1 854</b>	<b>2 654</b>	<b>1 155</b>	<b>5 663</b>
--------------	--------------	--------------	--------------

<b>3 133</b>	<b>2 000</b>	<b>0</b>	<b>5 133</b>
--------------	--------------	----------	--------------

<b>4 987</b>	<b>4 654</b>	<b>1 155</b>	<b>10 796</b>
--------------	--------------	--------------	---------------

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL

1 442	2 395	970	4 807
375	185	90	650
0	0	0	0
37	74	95	206
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>1 854</b>	<b>2 654</b>	<b>1 155</b>	<b>5 663</b>

EMPRUNT À LONG TERME « «  
 FONDS DE ROULEMENT « «  
 SURPLUS « «  
 BUDGET ANNUEL « «  
 RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « «  
 RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « «  
 FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « «

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
600	600	600	1 800

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales			
2010	2011	2012	TOTAL
5 400	5 400	5 400	16 200

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL
6 000	6 000	6 000	18 000

V- DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES

DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES

600	600	600	1 800
-----	-----	-----	-------

5 400	5 400	5 400	16 200
-------	-------	-------	--------

6 000	6 000	6 000	18 000
-------	-------	-------	--------

600	600	600	1 800
-----	-----	-----	-------

5 400	5 400	5 400	16 200
-------	-------	-------	--------

6 000	6 000	6 000	18 000
-------	-------	-------	--------

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
600	600	600	1 800
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0

600	600	600	1 800
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0

600	600	600	1 800
-----	-----	-----	-------

EMPRUNT À LONG TERME «  
FONDS DE ROULEMENT «  
SURPLUS «  
BUDGET ANNUEL «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION «  
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS «

# PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
2 000	0	0	2 000
<b>2 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales			
2010	2011	2012	TOTAL
7 850	750	0	8 600
<b>7 850</b>	<b>750</b>	<b>0</b>	<b>8 600</b>

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL
9 850	750	0	10 600
<b>9 850</b>	<b>750</b>	<b>0</b>	<b>10 600</b>

## VI- USINE DE TRAITEMENT DES EAUX

RÉFÉCTION DE L'USINE DE FILTRATION

2 000	0	0	2 000
<b>2 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>

7 850	750	0	8 600
<b>7 850</b>	<b>750</b>	<b>0</b>	<b>8 600</b>

9 850	750	0	10 600
<b>9 850</b>	<b>750</b>	<b>0</b>	<b>10 600</b>

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
2 000	0	0	2 000
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>2 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>

2 000	0	0	2 000
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>2 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>

EMPRUNT À LONG TERME «  
FONDS DE ROULEMENT «  
SURPLUS «  
BUDGET ANNUEL «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION «  
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS «

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012**

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL
175	50	1 050	1 275
250	200	200	650
165	4 175	3 625	7 965
<b>590</b>	<b>4 425</b>	<b>4 875</b>	<b>9 890</b>

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales			
2010	2011	2012	TOTAL
0	0	0	0
0	0	0	0
0	3 000	2 625	5 625
<b>0</b>	<b>3 000</b>	<b>2 625</b>	<b>5 625</b>

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
175	50	1 050	1 275
250	200	200	650
165	1 175	1 000	2 340
<b>590</b>	<b>1 425</b>	<b>2 250</b>	<b>4 265</b>

**VII- CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX**

SERVICES MUNICIPAUX - SECTEURS INDUSTRIELS ET TOURISTIQUES  
 AMÉLIORATION - RÉSEAU D'EAU D'ÉPURATION  
 AMÉLIORATION - ÉGOUT PLOUVIAL

175	50	1 050	1 275
250	200	200	650
165	4 175	3 625	7 965
<b>590</b>	<b>4 425</b>	<b>4 875</b>	<b>9 890</b>

0	0	0	0
0	0	0	0
0	3 000	2 625	5 625
<b>0</b>	<b>3 000</b>	<b>2 625</b>	<b>5 625</b>

175	50	1 050	1 275
250	200	200	650
165	1 175	1 000	2 340
<b>590</b>	<b>1 425</b>	<b>2 250</b>	<b>4 265</b>

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL

440	1 300	2 075	3 815
0	0	0	0
0	0	0	0
150	125	175	450
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>590</b>	<b>1 425</b>	<b>2 250</b>	<b>4 265</b>

EMPRUNT À LONG TERME «  
 FONDS DE ROULEMENT «  
 SURPLUS «  
 BUDGET ANNUEL «  
 RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE «  
 RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION «  
 FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS «

# PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales			
2010	2011	2012	TOTAL

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL

## VIII- RECONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX

RÉFECTION DE PUIXS D'EAU POTABLE  
 MISE AUX NORMES / INFRASTRUCTURES D'EAU  
 MISE AUX NORMES / INFRASTRUCTURES D'ÉGOUT  
 BRANCHEMENTS D'EAU ET D'ÉGOUT  
 REMPLACEMENT DE MURS, MURETS ET CLÔTURES DIVERSES  
 RÉFECTION DE PAVAGE / Générat  
 RÉNOUATION D'ESCALIERS  
 MISE AUX NORMES DES TROTTOIRS  
 TRAVAUX D'ÉGOUT  
 CORRECTION D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES  
 RÉNOUATION - RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE

850	1 470	1 250	3 570
100	300	400	800
750	11 750	1 650	14 150
500	500	500	1 500
409	450	500	1 359
6 540	6 440	6 640	19 620
200	200	200	600
210	120	120	450
125	125	125	375
200	200	200	600
400	0	100	500
515	540	750	1 805
<b>10 799</b>	<b>22 095</b>	<b>12 435</b>	<b>45 329</b>

0	0	0	0
0	0	0	0
0	7 315	0	7 315
0	0	0	0
0	0	0	0
350	0	0	350
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
40	40	60	140
<b>390</b>	<b>7 355</b>	<b>60</b>	<b>7 805</b>

850	1 470	1 250	3 570
100	300	400	800
750	4 435	1 650	6 835
500	500	500	1 500
409	450	500	1 359
6 190	6 440	6 640	19 270
200	200	200	600
210	120	120	450
125	125	125	375
200	200	200	600
400	0	100	500
475	500	690	1 665
<b>10 409</b>	<b>14 740</b>	<b>12 375</b>	<b>37 524</b>

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL

9 095	13 206	11 050	33 351
50	84	50	184
0	0	0	0
1 264	1 450	1 275	3 989
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>10 409</b>	<b>14 740</b>	<b>12 375</b>	<b>37 524</b>

EMPRUNT À LONG TERME «  
 FONDS DE ROULEMENT «  
 SURPLUS «  
 BUDGET ANNUEL «  
 RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE «  
 RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION «  
 FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS «



## PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL
730	622	2 175	3 527
0	260	25	285
250	400	400	1 050
200	200	200	600
250	250	250	750
150	225	50	425
<b>1 580</b>	<b>1 957</b>	<b>3 100</b>	<b>6 637</b>

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) <small>Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales</small>			
2010	2011	2012	TOTAL
10	0	1 500	1 510
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>10</b>	<b>0</b>	<b>1 500</b>	<b>1 510</b>

COÛT NET (000\$) <small>PART DE LA VILLE</small>			
2010	2011	2012	TOTAL
720	622	675	2 017
0	260	25	285
250	400	400	1 050
200	200	200	600
250	250	250	750
150	225	50	425
<b>1 570</b>	<b>1 957</b>	<b>1 600</b>	<b>5 127</b>

### X- PLATEAUX SPORTIFS

RENOVATION DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX  
 RENOVATION DES TERRAINS DE TENNIS  
 RENOVATION DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES  
 RENOVATION - ÉQUIPEMENTS DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN  
 PARCS - NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES  
 AMÉLIORATION - RÉSEAU CYCLABLE

720	622	675	2 017
0	260	25	285
250	400	400	1 050
200	200	200	600
250	250	250	750
150	225	50	425
<b>1 570</b>	<b>1 957</b>	<b>1 600</b>	<b>5 127</b>

<b>1 580</b>	<b>1 957</b>	<b>3 100</b>	<b>6 637</b>
--------------	--------------	--------------	--------------

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA <small>PART DE LA VILLE</small>			
2010	2011	2012	TOTAL
1 535	1 907	1 600	5 042
0	0	0	0
0	25	0	25
35	25	0	60
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>1 570</b>	<b>1 957</b>	<b>1 600</b>	<b>5 127</b>

EMPRUNT À LONG TERME «  
 FONDS DE ROULEMENT «  
 SURPLUS «  
 BUDGET ANNUEL «  
 RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE «  
 RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION «  
 FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS «

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

XI- PLANS DIRECTEURS, ÉTUDES, ETC.

ÉTUDES POUR DIVERSES PROBLÉMATIQUES D'ÉGOUTS  
PLANS DIRECTEURS ( AUTRES )

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
125	0	50	175
300	0	0	300
425	0	50	475

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales			
2010	2011	2012	TOTAL
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL
125	0	50	175
300	0	0	300
425	0	50	475

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
300	0	0	300
0	0	0	0
0	0	0	0
125	0	50	175
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
425	0	50	475

EMPRUNT À LONG TERME «  
FONDS DE ROULEMENT «  
SURPLUS «  
BUDGET ANNUEL «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION «  
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS «

## PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL
1 000	0	0	1 000
0	10 000	0	10 000
26 600	7 200	7 200	41 000
<b>27 600</b>	<b>17 200</b>	<b>7 200</b>	<b>52 000</b>

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales			
2010	2011	2012	TOTAL
0	0	0	0
0	6 500	0	6 500
26 600	7 200	7 200	41 000
<b>26 600</b>	<b>13 700</b>	<b>7 200</b>	<b>47 500</b>

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
1 000	0	0	1 000
0	3 500	0	3 500
0	0	0	0
<b>1 000</b>	<b>3 500</b>	<b>0</b>	<b>4 500</b>

### XII- TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT

BORÉALIS ( Centre de découverte de l'industrie des pâtes et papiers )  
INFRASTRUCTURES DE BASE, UTILITÉS PUBLIQUES  
AMPHITHÉÂTRE

1 000	0	0	1 000
0	10 000	0	10 000
26 600	7 200	7 200	41 000
<b>27 600</b>	<b>17 200</b>	<b>7 200</b>	<b>52 000</b>

0	0	0	0
0	6 500	0	6 500
26 600	7 200	7 200	41 000
<b>26 600</b>	<b>13 700</b>	<b>7 200</b>	<b>47 500</b>

1 000	0	0	1 000
0	3 500	0	3 500
0	0	0	0
<b>1 000</b>	<b>3 500</b>	<b>0</b>	<b>4 500</b>

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
1 000	3 500	0	4 500
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>1 000</b>	<b>3 500</b>	<b>0</b>	<b>4 500</b>

EMPRUNT À LONG TERME «  
FONDS DE ROULEMENT «  
SURPLUS «  
BUDGET ANNUEL «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION «  
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS «

1 000	3 500	0	4 500
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>1 000</b>	<b>3 500</b>	<b>0</b>	<b>4 500</b>

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012**

**XIII- TERRAIN DE L'EXPOSITION -  
RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENT**

DIVERS TRAVAUX

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
565	300	300	1 165
<b>565</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>1 165</b>

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales			
2010	2011	2012	TOTAL
40	0	0	40
<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40</b>

COÛT BRUT (000\$)			
2010	2011	2012	TOTAL
605	300	300	1 205
<b>605</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>1 205</b>

605	300	300	1 205
<b>605</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>1 205</b>

40	0	0	40
<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40</b>

605	300	300	1 205
<b>605</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>1 205</b>

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2010	2011	2012	TOTAL
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
565	300	300	1 165
<b>565</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>1 165</b>

0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
565	300	300	1 165
<b>565</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>1 165</b>

EMPRUNT À LONG TERME «  
FONDS DE ROULEMENT «  
SURPLUS «  
BUDGET ANNUEL «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE «  
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION «  
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS «

565	300	300	1 165
<b>565</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>1 165</b>